

Département
de Seine et Marne



1^{re} feuille



Par M^{onsieur} Dubroignie président
 du Tribunal de Première Instance
 de Meaux, Arrondissement
 de Meaux, Département de Seine
 et Marne, Le présent registre
 destiné à recevoir les déclarations
 des Naissances Mariages et Décès
 des habitans de la Commune de
 Trilbardou pendant l'année mil
 huit cent vingt et un, a été
 coté, paraphé et contient deux
 huit feuillets

1821

Fait double à Meaux le
huit janvier 1821

[Signature]

Mairie de Trilbardou

L'an mil huit cent vingt et un
Le onze janvier pas devant nous
Nicolas Paul Adam Maire et Officier
de l'Etat Civil de la Commune de
tribardou arrondissement de Meaux
departement de Seine et Marne Est comparu
Jean Joseph Grosnard Maçon Domicilié
dans cette Commune le quel nous declare
que ce jour d'uy a dix heures du Matin
Est né un enfant de Sexe Masculin au
quel il a donne le prénom de Auguste
Noé de lui et de Genevieve Elisabeth
Gauscelat sa femme en legitime mariage
La dite declaration faite en presence de Jacques
Etienne Seguin tumelier age de quarante deux
ans de paroisse Louis deobrevaux porquios age
de quarante cinq ans tous deux domiciliés
dans cette Commune les quels apres qu'il leur
a été fait lecture de present acte ont signé
avec nous

Maire

J. E. Seguin

Dans

L'an mil huit cent vingt et un
Le quinde janvier pas devant nous
Nicolas Paul Adam Maire et Officier



285

de l'Etat Civil de la Commune
de tribardou arrondissement de Meaux
departement de Seine et Marne Sont
comparez Jean Pierre Hermille tumelier
age de trente huit ans, Jacques Etienne
Seguin tumelier age de quarante deux
ans tous deux domiciliés dans cette
Commune, le premier pere Noé de
Et le second aie de Adolphe Marie
alfred Saint gervais ne a paris le premier
Jacques present Meis, fils de Jean
pierre Marie Saint gervais ancien Notaire
et de Heloise Lalou son epouse
deux ans a paris Rue des deux e cur
no 15 les quels nous ont declare que
ce jour d'uy a une heure du Matin le
dit Adolphe Marie alfred Saint gervais
est né de sa femme en la maison dudit Hermille
son pere Noé de Meis, les quels declare
apres qu'il leur a été fait lecture de present
acte l'ont signé avec nous

J. E. Seguin

Et vermeille Dans

Dece

L'an mil huit cent vingt et un le
 Dix sept jours par devant nous
 Nicolas Paul Adam Maire et Officier
 de l'état civil de la Commune de
 trillbard ou Arrondissement de Meaux
 Département de Seine et Marne Sont
 Comparus Jacques Etienne Leguier Tournier
 âgé de quarante deux ans, Pierre Louis
Desobeaux pourquies âgé de quarante
 cinq ans tous deux domiciliés dans
 cette Commune et Voisins de Marie
 Jeanne Charles. Les quels nous ont
 déclaré que ce jour d'aujourd'hui à une heure
 du matin, la dite Marie Jeanne Charles
 femme de de fait Dominique Chatelin
 étoit décédée en sa demeure à trillbardou
 âgée de soixante dix huit ans Les quels
 Déclarans après qu'il leur a été fait
 lecture du présent acte ont signé avec
 nous p^r l' Desobeaux J. E. Leguier

Dans
in



388

Dece

L'an mil huit cent vingt et un le
 treize jours par devant nous Nicolas
 Paul Adam Maire et Officier de l'état civil
 de la Commune de trillbardou Arrondissement
 de Meaux Département de Seine et Marne
 Sont Comparus Jacques Etienne Leguier
 Tournier âgé de quarante deux ans, Pierre
 Louis Desobeaux pourquies âgé de quarante
 cinq ans tous deux domiciliés dans cette
 Commune Les quels nous ont déclaré que
 ce jour d'aujourd'hui à une heure de Matin Marie
 Rodette fille de Jean Louis Bonelat Tournier
 domiciliée dans cette Commune et d'Alexandrine
 Emilie plouque sa femme étoit décédée en la
 maison de son père âgée de six mois, les quels
 Déclarans après qu'il leur a été fait lecture
 du présent acte ont signé avec nous
 J. E. Leguier p^r l' Desobeaux
 Dans

Mariage

L'an mil huit cent vingt et un le quatre
 jours par devant nous Nicolas Paul
 Adam Maire et Officier de l'état civil

De la Commune de trilbardou
Assidés de Meaux département de
Seine et Marne sont comparus Louis
Joseph alexandre pachot, fils majeur
de Marie ange Jeanbaptiste pachot
et de Meunier Domicile dans cette
Commune et de Marguerite Angelique
Scourgeon son épouse ses père et mère
d'une part et Marie Magdelaine Desiris
Boulingre fille Mineur de defunt
Louis michel J. Dore Boulingre de
son vivant Cultivateur a Carnulien et
de Marie Antoinette Gendret son épouse
demeurante en la Commune de Jablines
ses père et mère d'autre part les quels
nous ont requis de procéder a la celebration
du mariage projeté entre eux et dont
les publications ont été faites devant
Le principal porte de Notre Maison
Commune tant a trilbardou qu'à Jablines
Les dimanches vingt et un et vingt
huit janvier de la présente année
sans qu'il se soit élevé aucune
opposition au dit mariage, faisant



478

Droit de leur Requisition appa-
rurent devant lecture des dites publications
et du chapitre six de code civil
intitulé du mariage, sous demande
au futur épouse et ala future épouse
Père et mère et prendre pour mari et
pour femme, chacun d'eux ayant
respondu séparément et affirmativement
nous declarons au nom de la loi que
Louis Joseph alexandre pachot, et
Marie Magdelaine Desiris Boulingre
sont unis par le mariage de quel
ordonnance a été en procédant de
consentement des père et mère de l'épouse
de la mère de l'épouse et de Jean
Alexandre Boulingre son beau père et tuteur
tous quatre et héritiers, qu'il résulte de la lecture
de l'acte du père de l'épouse, et en cor
en présence de René Joseph Scourgeon
propriétaire demeurant a Paris âgé de
cinquante trois ans, de Nicolas Athanase
Scourgeon Aubergiste a trilbardou
tous deux oncles de l'épouse de la

Henri
M. M. 9
C
a. g.
22

maternel de Denis Boulingre
Cultivateur a Montigni-Condune de
Lescheres age de quarante deux ans
De Jeanne Boulingre a Jablines, age
de cinquante deux ans Cousins de
L'epouse des quels le pres dit acte ont
fait lecture du present acte ont
Signe avec nous approuve un mot razi

M. M. D. Boulingre *Notaire*
a *Leouze*
M. L. Sanguier
Boulingre
Boulingre
Pachet
Boulingre
Margite Condret
S. Boulingre
Lamy



58

Le an mil huit cent vingt et un le quinze
jour de par devant nous Nicolas Paul Adant
Maire et officier de l'etat civil de la
Commune de trilbardou-leffondillebaucourt de
Maire de departement de Seine et Marne
Sont comparez Jean Marie Vermeille age
de trente et un an natif de yagoubart.
En sus apres et Peter Boung, Elle majeure
de defunt Jean Vermeille Cultivateur, et de
Marie Anne Coutier la femme des pres et Marie
deux part. Et Marie Victoire Salame chapello
agee de vingt deux ans native de yendray
Canton de Lezy, Elle majeure de defunt Laurent
Victor chapello justiciable et de presante
deubies la femme des pres et Marie de presante
a trilbardou d'autre part. Les quels nous ont
requis de proceder a la celebration du mariage
proposé entre eux, et dont les publications ont
été faites devant la primapala portee de Notre
Maison Commune Les Demanches quatorze
et vingt et un Janvier des miches d'ans qu'il
s'est vu aucune opposition, faisant droit
sur leur Requisition apres avoir donne
lecture du chapitre des du Code Civil
intitule du mariage et apres demande au

Mariage

fut et épouse et a la fin épouse, S'ils
 veulent se priver de leur mari et pour femme
 chacun d'eux ayant répondu séparément et
 affirmativement nous de la cour au Houd, la loi
 que Jean Michel Bernaille et sa femme Victoire Bernaille
 Chappelle ont unis par le mariage, de quoi ces
 deux ont en présence de la suite de l'époux qui
 L'acte de mariage reçu par le juge après du
 Canton de Chay, le neuf janvier mil huit cent
 vingt et un et le jugement d'homologation
 du tribunal de première instance de
 l'arrondissement de Maubeuge, et encore en présence
 de Pierre Michel Bonhomme catholique âgé
 de quarant-trois ans de Jean Raphaël
 de France âgé de cinquante-trois ans tous deux
 amis de l'époux de Paul Adolphe Adam
 âgé de trente-trois ans, de Jean Michel Joseph
 Bernois tous deux catholiques de cette commune
 amis de l'époux, les quels après qu'il
 leur a été fait lecture du présent acte l'ont
 signé avec nous, à Maubeuge le 29 Janv et
 le par qui ont été en sus avoir signé

Marie Victoire de France Chappelle
 Pierre Michel Bonhomme
 Paul Adolphe Adam Jean Michel Joseph
 Bernois
 Amis Bernois



688

Lan mil huit cent vingt et un le
 quinze lesdits par devant nous Nicolas
 Paul Adolphe Adam et officier de l'état civil
 de la Commune de Maubeuge arrondissement
 de Maubeuge département de Seine et Marne
 ont comparu Clément Gavelet Mari Domicile
 dans cette Commune lequel nous a
 déclaré que le jour huy a cinq heures
 du matin est né un enfant du sexe
 masculin auquel il a donné le prénom
 de Joseph Jules, né de lui et de Marie
 Augustine Collet sa femme en légitime
 mariage, la dite déclaration faite en
 présence de Joseph Grand Maçon âgé
 de trente sept ans, de Jeanette Joseph
 Jacquinet âgé de trente ans tous deux
 domiciliés dans cette Commune les quels
 après qu'il leur a été fait lecture du présent
 acte l'ont signé avec nous

J J Gavelet J J Jacquinet
 C Gavelet

L'an mil huit cent vingt et un le
vingt deux mars par devant nous
Nicolas Paul Adam Maire et Officier
de l'Etat Civil de la Commune de
tribardou arrondissement de Meaux
Departement de Seine et Marne Sont
comparus Jacques Etienne Seguen teneur
age de quarante deux ans jadis docteur
de robe courte pourquis age de quarante
cinq ans tous deux domiciliés dans cette
Commune et au sieur de Auguste Theodor
Bounefant, Les quels nous ont declare
que le jour d'hy a trois heures du soir
le dit Auguste Theodor Bounefant
fils de deffunt Claude Theodor Bounefant
et de deffunte Genevieve Henri et de femme
Les peres et mere et est d'actuel en la maison
a tribardou age de vingt deux ans
Les quels declares apres qu'il leur a
ete fait lecture du present acte Sont
signés avec nous J. E. Seguin
P. de Robecq

L'an mil huit cent vingt et un le



788

vingt trois Mars par devant
nous Nicolas Paul Adam Maire
et Officier de l'Etat Civil de la Commune
de tribardou arrondissement de Meaux
Departement de Seine et Marne, Est
comparu Louis Nicolas houdant M^e
domicilie dans cette Commune, Le quel
nous a declare que ce jour d'hy a
cinq heures du soir est né un enfant
du sexe masculin auquel il a donne
le prénom de Jean Nicolas, né de lui
et de marie anne Catharina Theur
sa femme en legitime Mariage
La dite declaration faite en presence
de pierre Nicolas Vermeille age de
soixante trois ans oucle de l'enfant
de antoine Louis Charles Theur age
de quarante sept ans ayuel de l'enfant
tous deux domiciliés dans cette Commune,
Les quels apres qu'il leur a été fait,
lecture du present acte Sont signés
avec nous

pin Vermeille

L. L. C. Theur
L. N. houdant

J. E. Seguin

L'an mil huit cent vingt et un
Le neuf avril par Devant nous
Nicolas Paul Adam Maire et officier de
l'état civil de la Commune de Tribbardou
Arrondissement de Meaux département de
Seine et Marne sont comparus presens
François Craux Jacques âgé de
quarante et un ans, Jacques Etienne Leguin
le marié, âgé de quarante deux ans, tous
deux domiciliés dans cette commune la
premier père, et le second ami de Victorine
Virginie Craux; les quels nous ont
déclaré que ce jour d'uy a huit heures
du matin la dite Victorine Virginie
Craux fille dudit père François Craux
et de Louise Françoise Huriet sa femme
s'es perret marié avec ledit Jacques
deux mois les quels déclarans après
quel deux acte fait lecture du présent
acte l'ont signé avec nous
J. E. Leguin J. Craux

L'an mil huit cent vingt et un Le huit
may, par Devant nous Nicolas Paul Adam
Maire et officier de l'état civil de la Commune



8. f. 8.
De Tribbardou Arrondissement
de Meaux département de Seine et Marne
Est comparu Jean Baptiste Joseph
Jacquinot Cultivateur domicilié dans cette
Commune le quel nous a déclaré que ce
jour d'uy a une heure du matin est né
un enfant du sexe masculin de quel il
a donné le prénom de Joseph Eugene
né de lui et de Malaisie Antoinette parant
sa femme en Legitime Mariage la dite
déclaration faite en présence de parents
Antoine Bonenfant âgé de soixante six
ans. Des clercs Charles âgé de vingt
neuf ans tous deux domiciliés dans cette
Commune, les quels après quel deux acte
fait lecture du présent acte l'ont signé
avec nous par Bonenfant

E. G. Couvel J. Jacquinot

L'an mil huit cent vingt et un Le quinze
may par Devant nous Nicolas Paul Adam
Maire et officier de l'état civil de la Commune
de Tribbardou Arrondissement de Meaux
département de Seine et Marne sont

Composés Jean Baptiste Marin Contournier
 Au Lanat Du Louisy Agé de cinquante neuf
 ans. Jacques Etienne Leguin tonnelier agé
 de quarante deux ans tous deux domiciliés
 dans cette commune, Le premier père et le
 second ami de Aubierge Juvero Marin
 Les quels nous ont déclaré que ce jour d'uy
 a sept heures du soir la dite Aubierge
 Juvero Marin fille dudit Jean Baptiste
 Marin et de Marie Nicolsa Veruissel de femme
 Ses peres et Mere estoit decedee en la maison
 Desdits peres agée de huit ans. Les quels
 Déclarans après qu'il leur a été fait lecture
 Du présent acte ont signé avec nous
 J. E. Leguin J. E. Desobry
 J. B. Marin J. B. Marin

Naissance

L'an mil huit cent vingt et un le deux
 Sept may par devant nous Nicolas Paul de am
 Maire et officier de l'état civil de la
 Commune de Trilbardou Arrondissement de
 Meaux Département de Seine et Marne Est
 Composé André tousaint Desoyes Berger
 Domicilié dans cette Commune, Le quel
 nous a déclaré que ce jour d'uy a huit
 heures du matin Est né un enfant du sexe
 masculin au quel il a donné les prénoms



988

De Jeanne Melaxie Ne de lui et de
 Genevieve Saintene Bonnet fort La femme
 En Legitime Mariage La dite Melaxie
 faite en présence de plusieurs desobry
 fait le présent acte de mariage de
 quarante deux ans tous deux domiciliés
 dans cette commune, Les quels après
 qu'il leur a été fait lecture du présent acte
 l'ont signé avec nous J. E. Leguin
 J. E. Desobry J. B. Marin

Mariage

L'an mil huit cent vingt et un le vingt deux
 may par devant nous Nicolas Paul de am
 Maire et officier de l'état civil de la commune
 de Trilbardou Arrondissement de Meaux
 Département de Seine et Marne Sont composés
 Henri Auguste Fleuret Jardinier Domicilié
 dans cette commune, fils majeur de défunt
 Desire Fleuret M^{or} et de Marie Françoise
 Antoinette Dusautoy La femme de son père et
 M^{or} d'une part Et Céline Beatrix Fleuret
 fille majeure de Louis Nédon Fleuret aussi
 Jardinier et de Marie Genevieve Aubry de
 son père et M^{or} aussi

De cette Commune d'autre part, les quels
 nous ont requis de procéder a la Célébration
 du Mariage projeté entre eux, et dont les
 publications ont été faites devant la
 principale porte de Notre Maison Commune
 Les Dimanches quatre et onze derniers de
 la présente année sans qu'il se soit trouvé
 aucune opposition faisant droit sur leur
 acquisition et après avis donné de toutes
 des dites publications et du chapitre six du
 Code intitulé du Mariage visons demandé au
 futur Epoux et au futur Epouse s'ils veulent
 se prendre pour mari et pour femme chacun
 d'eux ayant répondu séparément et
 affirmativement nous déclarons au Nom de
 la Loy que Henri Auguste fleuret et
 Céline Béatrice fleuret sont avec par le
 mariage de quoi avons dressé acte en
 présence et du Comportement des personnes
 de l'Epoux et de l'acte de soumission
 respectueuse du futur Epouse a l'affet
 volontaire de la mère le Comportement a
 son mariage si possible devant M^{re} hébert
 Notaire à Annet et Engagé tiré a claye
 Le treize Avril de la présente année
 Et encor en présence de Joseph Amable
 Vatelz âgé de cinquante quatre ans de
 François fleuret âgé de soixante ans

10. p^{te}
 Louis Marie oulé Des futurs Epoux
 De Augustin Chussier âgé de sixante
 six ans grand oulé de l'Epoux, de
 Hippolyte Prosper Dudaucy âgé
 de vingt trois ans substitut Couzin
 de l'Epoux tout quatre témoin au
 dit mariage domiciliés dans cette
 Commune les quels après qu'il leur
 a été fait lecture du présent acte
 ont signé avec nous

N. L. Des Du futur Epoux
 C. B. Fleuret J. B. Voff
 de l'Epouse
 J. A. Fleuret L. J. Fleuret
 H. Fleuret
 D. G. D. M. G. A. Collatris
 D. G. D. M. G. A. Collatris
 D. G. D. M. G. A. Collatris
 D. G. D. M. G. A. Collatris

L'an mil huit cent vingt et un le vingt
neuf may par devant nous Nicolas Paul Adam
maire et officier de l'état civil de la commune
de trilbardou arrondissement de Meaux
Département de Seine et Marne Est comparu
Joseph Pierre fils philippe
Yvonne Marie domiciliés dans cette commune
lequel nous a déclaré que le jour d'aujourd'hui a
trois heures du soir est né un enfant d'un sexe
masculin auquel il a donné le prénom de
Eugene Frederic Né de lui et de Julie
Euphrasie Chaufourier, la femme en l'état
mariage, la dite déclaration faite en
présence de Pierre Louis Debobaux par lequel
âge de quarante cinq ans, de Jacques Etienne
Seguin teneur, âgé de quarante deux ans
leur deux domiciliés dans cette commune
les quels après qu'il leur a été fait lecture
du présent acte l'ont signé avec nous

Né le 21
à trilbardou
par Debobaux, J. E. Seguin

Mariage.
L'an mil huit cent vingt et un le cinq
quin par devant nous Nicolas Paul Adam
maire et officier de l'état civil de la commune
de trilbardou arrondissement de Meaux
Département de Seine et Marne Est comparus
Jean Pierre Yvonne Marie fils majeur de
Pierre Nicolas Yvonne Marie et de Catherine Mose

11 68.
La femme Les père et mère de cette commune
deux parts et Augustine Charpentier fille
Magasin de défunt Louis Charpentier M^{re}
de la commune de Montigny St de défunte
Victoire parain La femme Les père et mère
deux parts Les quels nous ont requis de
procéder à la célébration du mariage projeté
entre eux et dont les publications ont été
faites devant la principale porte de notre
Maison Commune Les dimanches treize
et vingt may de la présente année sans
qu'il eût été trouvé aucune opposition
faisant droit sur leur acquisition et après
avoir donné lecture des dites publications et
du chapitre six du code civil intitulé "de
mariages avons demandé au futur Epoux
et à la future Epouse s'ils veulent en
prendre pour moi et pour femme chacun
d'eux ayant répondu affirmativement et
affirmativement, nous déclarons au nom de
la loi que Jean Pierre Yvonne Marie et
Augustine Charpentier sont unis par le
mariage de quoi avons dressé acte en
présence et de consentement des père et
mère de la femme Yvonne Marie et de
deux des père et mère de l'époux et
en cor en présence de Jean Pierre

Yvesville Catherine âgée de quarante ans
Cœur de l'époux de Pierre Nicolas Yvesville
âgée de vingt neuf ans frère de l'époux
de Jean Baptiste parain Mason âgée de
quarante et un an Cœur de l'époux
de Pierre Cason M^{re} âgée de vingt six
ans beaux frères de l'époux tous quatre
témoins au dit mariage Domiciliés tant
à Montbrion que Tribardou les quels
après qu'il leur a été fait lecture du présent
acte ont signé avec nous Excepter de
Maise de l'époux qui a déclaré ne savoir
signer, ainsi que l'Époux et l'Époux de
à interpellés

J. Vermeille

P^{re} Yvesville

Yvesville parain

Pierre Curien sieur vicolas

L. C. Loubout Vermeille

Jamg

L'an mil huit cent vingt et un le vingt
neuf juin par devant nous Nicolas parain
Adam Maire et officier de l'état civil de la
Commune de Tribardou Arrondissement

Vermeille

De Meuse ¹² Département de Seine et Marne
Sont comparus Pierre Louis Desobcaux
perruquier âgé de quarante cinq ans, de
Jacques Etienne Leguin tonnelier âgé de
quarante deux ans, tous deux domiciliés dans
cette Commune, et Yvesville dit
les quels nous ont déclaré que ce jour d'hy
à deux heures du dit, le dit Yvesville
dit épouse de de feu M^{re} Bousothe et
d'hy en la maison âgée de soixant deux
huit ans, les quels déclarant après qu'il
leur a été fait lecture du présent acte ont
signé avec nous J. E. Leguini p^{re} Desobcaux

Jamg

L'an mil huit cent vingt et un le
vingt et un juin par devant nous
Nicolas parain Adam Maire et officier de
l'état civil de la Commune de Tribardou
Arrondissement de Meuse Département de
Seine et Marne Sont comparus Pierre Louis
Desobcaux perruquier âgé de quarante cinq
ans, de Jacques Etienne Leguin tonnelier
âgé de quarante deux ans, les quels nous
ont déclaré que ce jour d'hy à sept

Desobcaux

hues de Bois, Constant Botas
fils de Jean-Bte Constant Botas, tailleur
de la Commune de Coey 4 say, et d'aucun
ages 90 de plus hie bordant de la femme
Les pères et mères étoit de ce de Tribbardou
chez son père Nourissat a l'âge de
vingt deux jours, Les quels declarans
après qu'il leur acte fait de l'acte de
présent acte l'ont signé avec nous
J. Desobaux, J. Esquirol.

Dans

L'an mil huit cent vingt et un le Neuf
juillet par devant Nous Nicolas Paul
Adam Maire de la Commune de Tribbardou
arrondissement de Meaux département de Seine
et Marne, sont comparus Louis Desobaux
entrepreneur des travaux au Canal de Coey,
agé de soixante six ans, et Joseph Mathieu
Champs Conducteur des dits travaux, agé
de trente sept ans, tous deux domiciliés dans
cette Commune, Les quels nous ont déclaré
que ce jour d'aujourd'hui huit heures du matin
Antoine Mibambourg terrassier marié de
Elisabeth Deschatté domiciliés à Bel Air
Commune de Charmentray étoit de ce de sur
leur attelage par un éboulement de terre
qui s'est fait, et après la libération qui en a

13. 18.

été faite par monsieur le Juge de paix
du Canton de Coey accompagné d'un
chirurgien qui en a dressé procès verbal,
il a été prévenu dans les circonstances de
cette Commune, Les quels déclarans après
qu'il leur acte fait de l'acte de
présent acte l'ont signé avec nous

Le Juge de Paix

Dans

Champs

L'an mil huit cent vingt et un le Neuf
juillet, par devant Nous Maire de la
Commune de Tribbardou Arrondissement
de Meaux département de Seine et Marne
Est comparu Auguste Ferdinand
Vernicille Jardinier domicilié dans
cette Commune, Le quel nous a déclaré
que ce jour d'aujourd'hui à neuf heures du soir
est né un enfant de sexe féminin
auquel il a donné le prénom de Justine
Née de lui et de Louise Julia Fleuret
sa femme en légitime mariage, La dite
déclaration faite en présence de
Louis Desobaux porroquier agé de
quarante cinq ans, de Jacques Etienne Leguin

Connelias agit de quarante deux ans, tous
deux domiciliés dans cette Commune
les quels après qu'il leur acte fait de lecture
de present acte l'ont signé avec nous
J. E. Scourinff & J. Vermeille

L'an mil huit cent vingt et un le Samedi
quillet par devant nous Nicolas Paul Adam
Maire de la Commune de trilbardou, J. E. Scourinff
de Meaux département de Seine et Marne sont
Composés Auguste Ferdinand Vermeille Ferdinand
age de vingt huit ans, Jacques Etienne Sagin
age de vingt huit ans, Jacques Etienne Sagin
Connelias age de quarante deux ans, tous deux
domiciliés dans cette Commune les quels nous
ont déclaré que ce jour d'hy a neuf heures du
soir, qu'entre Vermeille fille de dit Auguste
Ferdinand Vermeille étoit venue en la maison
de son père age de six jours, des quels
declarans après qu'il leur acte fait lecture
de present acte l'ont signé avec nous

J. E. Scourinff & J. Vermeille
Jung

L'an mil huit cent vingt et un le vingt et un juillet
par devant nous Nicolas Paul Adam Maire de la
Commune de trilbardou, J. E. Scourinff de Meaux
département de Seine et Marne sont Composés Pierre
Michel Bonhommeur age de quarante six ans,

14. 18.
Pierre Nicolas parant Meaux age de soixante
cinq ans, tous deux domiciliés dans cette Commune
Le premier jour de et le second jour de Meaux
Vermeille des quels nous ont déclaré que ce jour d'hy
a une heure après midi de dit Meaux entre Vermeille
Jeune le second Nicolas de de Meaux etienne Sagin
étoit de ce en Paris ou a tout les deux égale de
soixante dix huit ans; des quels déclarans, après
qu'il leur acte fait de lecture de present acte l'ont signé
avec nous J. E. Scourinff & J. Vermeille

Jung

L'an mil huit cent vingt et un le
vingt huit juillet par devant nous
Nicolas Paul Adam Maire de la Commune
de trilbardou, J. E. Scourinff de Meaux
département de Seine et Marne sont
Composés François Andréy et de Marie
Françoise Brusquet, domiciliés en la
ville de Lagry le sixième may 1765
d'une part, et Jurcy abatel de Chatelain d'autre
part, et Jurcy abatel de Chatelain d'autre
part, les quels nous ont déclaré de present acte l'ont signé
de mariage par devant nous et dont les

Marriage

deces

deces

Les publications ont été faites devant la principale
 porte de Notre Messon le dimanche 21 novembre
 quinzaine d'après saint Michel, devant
 que dans de huit jours sans qu'il
 soit traité aucune opposition, fait que
 sur leur acquiescement après de nous
 lecture de dites publications et du chapitre
 de la loi civile, fut dit du mariage, et nous
 demandé au futur époux et à la future épouse
 s'ils veulent se prendre pour mari et pour
 femme chacun devant eux et séparément
 et affirmativement, nous de la sens au nom de
 la loi que François André, et Jacques Chablon
 Châtelain ont mis par le mariage de qu'on
 avoué de cette note en présence de leurs
 parents, le futur époux âgé de trente ans, et
 Courtès appelé de l'abbé au âge de trente ans
 tous deux âgés de dix-huit ans, et
 de Robreau, postérieur, âgé de quarante et six ans
 de Antoine Duvivier, âgé de trente
 ans tous deux âgés de dix-huit ans, et domiciliés en
 cette Communauté, après avoir reçu le serment
 de déposer qui d'ici et de là de la possibilité
 de reproduire de la de son père, ce qui a
 été certifié par les quatre témoins qui ont
 signé le présent acte après que l'acte a été
 fait et ou signé, à l'exception de la messe
 parvenue et leur mariage, qu'on de la
 signifié au suppléant, *François André*
Robreau

Lan mil huit cent vingt et un
 Le vingt deux août, par devant nous
 Nicolas pour Adam Mais et officier
 de l'état civil de la Communauté
 de la Cour de Arrondissement de Meaux
 Département de Seine et Marne
 est comparu Charles et François
 Cochais Cultivateur Domicilié dans
 cette Communauté, le quel nous a
 déclaré que la jeune Marie a quatre
 heures de l'acte est née un enfant
 du sexe féminin, auquel il a donné
 le prénom de Pauline, Née de lui
 et de Victoire Eleonore Boban
 la femme en légitime mariage
 la dite déclaration faite en
 présence de Pierre Louis Desobru
 postérieur âgé de quarante cinq
 ans, de Jacques Etienne Leguin
 teneur, âgé de quarante deux
 ans, tous deux domiciliés dans
 cette Communauté, les quels après

qu'il leur a été fait lecture du
présent acte. L'ont signé avec nous
J. E. Seguiniff J. Desbœuf
Jung

L'an mil huit cent vingt et un le trente

sept, par devant nous Nicolas Paul Adam
maire et officier de l'état civil de la commune
de trilbardou arrondissement de Maure
département de Saône et Marne est comparu
Charles Nicolas Dubois Monsieur, domicilié dans
cette commune, le quel nous a déclaré que ce
jourd'hui à cinq heures du matin est né un enfant
du sexe féminin, au quel il a donné le prénom
de Zoé, qui de lui et de Julie Aubierge

Maisseau

malabar, sa femme en légitime mariage.
La dite déclaration faite en présence de Pierre
Louis Desbœufs porruquis, âgé de quarant
cinq ans, de Jacques Etienne Seguiniff tonnelier
âgé de quarante deux ans, tous deux
domiciliés dans cette commune, les quels après
qu'il leur a été fait lecture du présent acte
l'ont signé avec nous J. E. Seguiniff
J. Desbœuf
Jung

L'an mil huit cent vingt et un le trente
un, par devant nous Nicolas Paul
Adam Maire de la commune de trilbardou

167E.

arrondissement de Maure. Département de Saône
et Marne. Sont comparus Jacques Etienne Seguiniff
tonnelier, âgé de quarante deux ans, domicilié dans
Desbœufs porruquis, âgé de quarante cinq ans
tous deux domiciliés dans cette commune. Les
quels nous ont déclaré que ce jour d'hui à quatre
heures du matin Marie Caroline Antoine Doucher
fille de alexandre Doucher M^e Epiciot, et de Marie
philippine Urbain Madan son épouse, tous deux
à Paris, tous deux nés de ses pères n^o 54, et de cadée
a trilbardou en la maison de Jean Pierre
Doucheur son père M^e Domiciel, âgé de quarante
cinq ans. Les quels déclarans après qu'il leur a été
fait lecture du présent acte l'ont signé avec
nous J. E. Seguiniff
J. Desbœuf
Jung

Desbœuf

L'an mil huit cent vingt et un le dix
sept, Septen bre par devant nous Nicolas
Paul Adam Maire de la commune de trilbardou
arrondissement de Maure. Département de Saône
et Marne est comparu Simon Pierre Piquet
M^e Marchat, domicilié dans cette commune, le quel
nous a déclaré que ce jour d'hui à une heure du matin
est né un enfant du sexe masculin, au quel il a
donné le prénom de Pierre et de philie; que de lui et de
Marie Victoire Poly sa femme en légitime mariage

Maisseau

La dite Déclaration faite en présence de Joseph Miché
deux hommes cultivateurs âgé de quarante six ans,
Joseph Mathias champs âgé de trente cinq ans
Laborant, tous deux domiciliés dans cette Commune
Les quels après qu'il leur a été fait lecture de pres-
ent ont signé avec nous

P. Michel Bouchonne
J. N. Champet

Le mil huit cent vingt deux le six Octobre
garderont nous Nicolas grand Adam Maire
en officier de Mair Civil de la Commune de
Cailbardon Arrondissement de Meaux Département
de Seine et Marne. Et comparu devant nous
Buisson Cedemier domicilié dans cette Com-
mune lequel nous a déclaré que ce jour lui a
été signifié en exploit de son mariage
au quel il a donné ses présents de Charles
Victor ne de son et de Genevieve rosalie
Dubouchet sa femme en légitime mariage
La dite Déclaration faite en présence de femme
Victor Buisson Chartier âgé de cinquante quatre
ans et de Charles Charles Dubouchet
propriétaire âgé de cinquante sept ans tous deux

17 18.

Domiciliés dans cette Commune les quels après
qu'il leur a été fait lecture du présent acte
ont signé avec nous L. V. Buisson
C. Dubouchet p. V. Buisson

Le mil huit cent vingt en un le six Octobre
Monsieur, garderont nous Nicolas grand Adam
Maire en officier de Mair Civil de la Commune
de Cailbardon Arrondissement de Meaux
Département de Seine et Marne soit comparu
deux autres deux jardiniers âgé de quarante ans,
deux vices Buisson Cedemier âgé de vingt cinq
ans tous deux domiciliés dans cette Com-
mune lesquels nous ont déclaré qu'ils ont
à eux deux un fils nommé Louis Buisson
fils d'Antoine ancien Buisson Meunier
et de Marie Genevieve Charles son épouse
dont ils ont eu dans la Meuse de son genre
l'âge de dix neuf mois, lesquels ils ont
après qu'il leur a été fait lecture du
présent acte ont signé avec nous
L. V. Buisson p. a. p. metz

Maillans

Mairie de Trilbardou

18. fev
1817

Qu'il soit certifié que le 18. fev
Decembre pardevant nous Nicolas Paul
Maire & Officier de l'Etat Civil de la
de Crichardon Arrondissement de Marais
Departement de Seine & Marne sur
Poppote Droppa Desartout Substant
Age de vingt quatre ans Juste Etienne
Fogin Combien age de parents ou de Confreres
ou de Concitoyens dans cette commune un ou
deux de ceux qui se trouvent sur les listes
Noms victorin Marie Neuville fille de Jean Baptiste
Neuville Maron dans l'Etat Civil de Marais
Arondissement de Marais, âgé de dix ans
deux de ceux qui se trouvent sur les listes
de la commune de Crichardon le père qui lui
a été fait lecture en presence de son
père au nom de

deces

J. E. Seguin J. D. S. S. S. S.
D. S. S. S. S. S. S. S.

Qu'il soit certifié que le 18. fev
Decembre pardevant nous Nicolas Paul
Maire & Officier de l'Etat Civil
de la Commune de Crichardon Arrondissement de
de Marais, age de vingt quatre ans Juste Etienne
Fogin Combien age de parents ou de Confreres
ou de Concitoyens dans cette commune un ou
deux de ceux qui se trouvent sur les listes
Noms victorin Marie Neuville fille de Jean Baptiste
Neuville Maron dans l'Etat Civil de Marais
Arondissement de Marais, âgé de dix ans
deux de ceux qui se trouvent sur les listes
de la commune de Crichardon le père qui lui
a été fait lecture en presence de son
père au nom de

naissance

Alexandre Lachot Marinier domicilié
dans cette commune le quel nous a déclaré
que le 17. fev 1817 au matin il a un enfant
de sexe masculin au quel il a donné
le nom de Louis Auguste pour ne de lui
& de Marie Marie de la Digne Desjardins
sa femme en legitime mariage. La dite declaration
faite en presence de Marie Anne Jean
Baptiste Lachot Conseiller aage de
cinquante neuf ans & de Nicolas
Albanese Jaugeon Citoyen aage de
Cinquante six ans tous deux domiciliés
dans cette commune lesquels apres qu'il
leur a été fait lecture en presence
desdits signés au nom de
Nicolas Paul Maire & Officier de l'Etat Civil
de la commune de Crichardon le père qui lui
a été fait lecture en presence de son
père au nom de

Le present Register a été clos et
arrêté par nous Maire sous signature ce jourd'hui
premier jour du mois de fev 1817
Publ. Alphabetique

Naissance

- 18. fev --- Auguste Grand
- 18. fev --- Joseph Jules Gavelet
- 23. Mars --- Jean Nicolas Berceant
- 23. Mars --- Joseph Eugène Josephine

17 Mai	Jean-Baptiste	Jean-Baptiste
27 Mai	Eugène Frédéric	Permeille
10 Juillet	Justine	Permeille
29 Août	Larshine	Cochard
30 Août	José	Dubois
17 Sept	Lierre	Christophe Ligeux
30 Sept	Charles	Niktor Buisson
23 D ^c	Duchot	Antoine Jean
<u>Mariages</u>		
4 Fév	Duchot Louis Joseph	Almaire (Douchingre)
15 Fév	Marie	Marguelaine Desjard
22 Mai	Permeille Jean	Charpallat Marie Victoire Leduc
1 Juin	Permeille Jean	Permeille Jean
28 Juillet	Henri	Permeille
18 Juin	Jean-Baptiste	Marie
17 Juin	Henri	Permeille
13 Juin	Henri	Permeille
27 Juin	Henri	Permeille
9 Juin	Henri	Permeille
13 Juin	Henri	Permeille
27 Juin	Henri	Permeille
21 Juin	Henri	Permeille
9 Juillet	Henri	Permeille
16 Juillet	Henri	Permeille
24 Juillet	Henri	Permeille
31 Août	Henri	Permeille
23 Sept	Henri	Permeille
15 D ^c	Henri	Permeille